



INSTANCE DE PROXIMITÉ

BRETAGNE AOÛT 2026

Vos représentants de proximité :

CFDT : David MERIEUX ;
Olivier MELINAND ;
Anne ARVOR ;

CGT : Vincent COURTONNE ;

SUD : Jean-Michel MARAND ;

Direction : Laurent LE MOUILLOUR (directeur régional), Marie PRESCHOUX (responsable des ressources humaines).

Invités :

Morgane ESNAULT (intervenante des ressources humaines),
Sophie GUILLIN (déléguée antenne et contenu),
Pacôme LE MAT (rédacteur-en-chef),
Antony MASTEAU (coordinateur numérique),
François GASCOIN (responsable d'exploitation),

TABLE DES MATIÈRES

POINT 1 : ACTUALITE GENERALE DE L'ANTENNE BRETAGNE.....	3
Activité France 3 Bretagne :	3
Suivi de l'activité	3
Grilles d'antenne de septembre 2026	Erreur ! Signet non défini.
Point avenant 3 à l'accord d'établissement relatif a une expérimentation sur la chaine de fabrication de vidéos à destination des plateforme numérique au sein de réseau régional de France 3.....	4
POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES.....	5
Diversité – égalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2025 France 3 Bretagne.....	5
Santé au travail :	6
Suivi des situations en cours	6
Suivi des visites à la médecine du travail	6
Situation de l'emploi : départ, postes vacants, mobilités.....	7
POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION	8
Rédaction :	8
Planning été rédaction Bretagne	8
Organisation de l'activité estivale : conférence de rédaction, retours sur les sujets de équipes de la locale et des BIP	8
Signalétique des véhicules de service.....	11
Numérique :	12
Indexation et archivage des produits pures numériques	12
Exploitation :	13
Point de suivi sur le projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un l'assistant de fabrication.....	13
Entretien DSNG	13
Retour d'expérience des déplacements équipes informatiques, IMG et maintenance à la locale Iroise sur le 1e semestre	14
Mise à jour du planning des équipes techniques de la locale Iroise durant l'été.....	14
POINT 4: EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GENERAUX / HYGIENE SECURITE	15
Point de sui des mesures en ces de fortes chaleurs (BIP de Quimper, équipement, aménagement)	15

POINT 1 : ACTUALITÉ GÉNÉRALE DE L'ANTENNE BRETAGNE

Activité France 3 Bretagne :

Suivi de l'activité / Grilles d'antenne de septembre 2026

[document(s) partagé(s) avec les élus]

Pas d'évolution majeure sur notre grille d'antenne linéaire si ce n'est les horaires qui sont modifiées pour DEP et les émissions en langue bretonne :

- DEP reviendra à 11h25 le dimanche ce qui est plus intéressant pour nos audiences
- Les émissions en langue bretonne passeront à
 - 10h10 le samedi pour Evel just
 - 09h45 le dimanche pour Bali Breizh

Pour le mois à venir nous diffuserons plusieurs éditions spéciales aussi bien sur le numérique que le linéaire. Les élus déplorent que les productions numériques ne soient pas visibles sur une grille "d'antenne".

Le dernier week-end du mois d'août nous serons présents au rallycross de Lohéac en tant que diffuseur officiel sur tous nos supports numériques c'est à dire :

- Le site internet bretagne.france3.fr, La plateforme france.tv, La chaîne YouTube et le compte Facebook de France 3 Bretagne, et La chaîne francetv.sport

Avec à la présentation : Gaël Robic (francetv.sports), Laurent Bouliou (consultant), ainsi qu'Enora Quellec (Rédactrice) et Thierry Bouilly (JRI).

- Le samedi 29 août : De 10h30 à 12h35 et de 14h20 à 19h avec un duplex dans le journal régional ICI 12/13
- Le dimanche 30 août : de 10h20 à 12h30 et de 14h30 à 17h20 avec un Duplex dans le journal régional ICI 12/13

Techniquement il y aura un DSNG bifeed sécurisé par une liaison starlink avec la régie flexifab pour mélanger le post com et le signal inter. L'équipe du JT fera ses directs avec un Aviwest.

Le premier week-end de septembre, ce sera du cyclisme féminin à la pointe du Raz avec 2 courses : une le samedi avec une retransmission sur le numérique et une autre le dimanche avec une retransmission sur le numérique et sur notre antenne linéaire.

Pour le concours des sonneurs à Gourin, nous serons présents sur le numérique avec un enchaînement de modules qui alterneront avec du direct ce qui nous permettra de mettre plus de rythme qu'une simple retransmission en direct du concours.

La direction détaille les projets pour les mois à venir :

- Une émission de radio de type magazine "Ici la mer" à laquelle participeront les 3 rédactions d'ICI en Bretagne, c'est à dire ICI Armorique, ICI Breiz Izel et ICI Bretagne tv. C'est une première

d'avoir les 3 rédactions ensemble, "c'est un enjeu important de montrer au politique et au public que nous sommes incontournables". Pour l'instant c'est encore en construction, mais de notre côté c'est Adélaïde Castier qui interviendra dans cette émission qui prendra place le samedi matin à 10h.

- Un magazine de 7 min présenté par Steven Tual "un temps breton" en amont du Jt du samedi soir, l'idée de départ c'est une chronique de décryptage des phénomènes météorologiques. Ce sera enregistré sur fond vert sans doute pour une mise à l'antenne après la Route du rhum.
- Pour la Route du Rhum, le dispositif continue de se finaliser avec les équipes et oui il y a des découchés prévus pour les équipes sur place.

Inventaire des diffusions à venir :

- Abers road qui est devenu un programme national (interrégional)
- Far ouest : 4 fictions de 61 minutes fabriquées dans le cadre du contrat de moyens (COM) Mixage à la Fabrique
- Le Grand BaZH.art, 9 numéros qui restent fabriqués dans les mêmes conditions
- La diffusion des radios matinales continue mais il n'y aura plus de sollicitation des documentalistes et des monteurs puisqu'il n'y a plus de chargé d'édition visuel sur cette émission....
- DEP avec un nouveau décor mais le même habillage, la modification de l'habillage proposé par nos équipes a été retoquée par la direction artistique.

Point avenant 3 à l'accord d'établissement relatif à une expérimentation sur la chaîne de fabrication de vidéos à destination des plateformes numériques au sein de réseau régional de France 3

[Aucun document fourni par la direction]

A noter qu'un point plus détaillé sera à l'ordre du jour de l'instance de proximité de septembre. La RH nous précise que cet accord a évolué et concerne maintenant l'ensemble du réseau sur une période allant jusqu'à janvier 2028.

Dans le but de préciser les choses, les élus échangent avec la direction sur le titre de cet accord. L'accord concerne des fabrications à destination des canaux de diffusion numérique et pas uniquement les réseaux sociaux avec des vidéos "verticales", cela concerne également des productions en "horizontale" à destination d'une chaîne numérique (you tube, francetv sport...).

Le temps presse, des sessions de formation aux nouveaux outils numériques sont déjà programmées, l'appel aux candidatures volontaires va donc être lancé dans les prochains jours. Les élus demandent que les candidatures retenues et écartées soient explicitées en toute transparence afin d'éviter au maximum les incompréhensions ou frustrations.

En ce qui concerne les workflows à mettre en place, la direction présente les cas de figure présents dans l'accord et s'engage à les respecter.

Type de vidéo	Format / Délai	Tournage	Assemblage / Montage	Validation éditoriale & Publication *	Validation technique & publication *
TYPE 1 Actualité chaude	~1' – 1'30" Immédiat	Journaliste seul	Journaliste (assemblage) + CEN si nécessaire	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 2 Actualité froide courte	~1' – 1'30 1 journée	Journaliste seul	Journaliste (assemblage / sous-titrage) + CEN si nécessaire	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 3 Actualité enrichie	~ 2'30"-3' 1,5 à 2 jours	Journaliste seul	Chef monteur + Journaliste (montage & habillage)	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN
TYPE 4 Hors actualité et hors information (programmes & partenariats)	Variable 1 journée	CEN / Animateur / Chargé ou Resp. communication / rédacteur concepteur multimédia / producteur artistique	CEN / Animateur / Chargé ou Resp. communication / rédacteur concepteur multimédia / producteur artistique (assemblage & habillage)	CN	CEN /CN
TYPE 5 Décryptage sur fond vert ou en studio	Variable	Un journaliste est filmé par un chef OPV, un TEVA peut assurer la mise en image via la régie ou une régie de type VMIX.	Les chefs monteurs ou CEN peuvent être amenés à habiller le fond vert via un logiciel de type Adobe Première.	RCA NUM / CN / RC / RCA	CEN /CN

Sur ce point les élus demandent à préciser les workflows avec chef monteur et chef OPS. En effet la liberté concernant l'horaire de diffusion, puisque nous ne sommes plus dans une grille linéaire, devrait nous permettre de passer par le poste de mixage après celui du montage pour réaliser une mise en ligne de qualité.

La direction indique qu'un suivi trimestriel est prévu en IP, et que ce sera l'occasion de présenter les avancées de l'expérimentation aussi bien pour les workflows de fabrication que toutes autres questions suscitées sur nos méthodes de travail et les moyens mis en œuvre.

Rendez-vous est pris pour l'IP de septembre pour le point de lancement puis en décembre pour le premier point de suivi.

POINT 2 : RESSOURCES HUMAINES / FINANCES

Diversité – égalité des chances : Bilan diversité – Egalité des chances 2025 France 3 Bretagne

[document(s) partagé(s) avec les élus][[lien](#)]

Point sur les actions locales qui ont été faites cette année.

RP : effort fait sur le handicap à travers plusieurs actions menées auprès des collaborateurs, également auprès de la jeunesse que nous accueillons. Un cadre a été mis en place pour les stages et cela a permis de mieux gérer leur accueil avec moins de tension.

Ensuite, il y a une partie qui est présentée par le national, mais nous n'avons pas réussi à avoir une déclinaison régionale.

RH : C'est plus difficile à mettre en œuvre. Les objectifs pour 2026, c'est d'avoir des actions supplémentaires pour améliorer ce bilan.

Les managers ont également été sensibilisés sur les thèmes d'orientation sexuelle et changement identitaire et de genre. Ce sont moins des politiques collectives, mais ce sont des démarches plus individuelles (formation des managers).

Mise en place d'un Quizz. Il a intéressé plusieurs personnes qui étaient déjà sensibilisées à la diversité.

RP : Sur l'objectif diversité ... est-ce que sur un poste très masculin on priorise une candidature féminine

RH : Il faut faire attention à ne pas prendre toujours les mêmes profils. La participation à l'association "elles bougent" pour sensibiliser les femmes et les jeunes filles aux métiers techniques. C'est un travail à long terme.

RP : Thématique de la mixité : c'est bien de voir la part des femmes dans les métiers, mais ce que je n'ai pas trouvé, en termes de diversité, à poste égal on ne va pas forcément avoir les mêmes rémunérations. Il nous manque ces indicateurs dans ce bilan diversité.

3 autres personnes seront bientôt formées à l'éducation aux médias, dont une à Quimper.

RP : Les élus soulèvent la faible part de mixité hommes/femmes aux sein des services techniques à Rennes: Videos / Ops / Scriptes....

RH : Il y a peu de femmes formées à ces métiers. Les employeurs auraient besoin d'une politique nationale plus forte dans l'éducation nationale pour les formations techniques.

Santé au travail :

Suivi des situations en cours

[Aucun document fourni par la direction]

Aucune situation individuelle n'a été abordée.

Suivi des visites à la médecine du travail

[Aucun document fourni par la direction]

Les visites périodiques ont lieu tous les 5 ans. Concrètement, la médecin du travail privilégie, **pour** les 6600 salariés des entreprises dont elle a la charge, les situations suivantes : les visites de reprise, d'embauche et celles à la demande des salariés.

Néanmoins, à la suite d'un accident du travail dans l'antenne de Bretagne, elle a demandé qu'on la sensibilise aux personnes qui n'ont pas eu de visite depuis plus de 5 ans.

RH : Nous avons comptabilisé 62 personnes qui n'ont pas eu de visites depuis plus de 5 ans, 12 ont eu une visite sur le 1er semestre 2026. De nouveaux créneaux seront prochainement demandés.

RP : Il serait bien de communiquer de nouveau auprès des salariés qu'en cas de besoin, ils peuvent faire une demande de rendez-vous directement auprès de la médecine du travail.

Si, en termes de critères, on peut aussi privilégier les catégories de métiers, comme les JRI, population propice aux TMS.

Situation de l'emploi : départ, postes vacants, mobilités

[Aucun document fourni par la direction]

QUIMPER journaliste bilingue et biquil (ex-poste de Muriel Le Morvan): Arthur Conanec prend ses fonctions au 1er septembre.

RENNES Chargé d'édition numérique : Affichage du poste vendredi 28 août. C'est une transformation du poste du service de communication qu'occupait Pascale Cadieu.

BREST journaliste (ex-poste de A. Conanec) : Pour la direction, il sera ciblé bilingue. La direction aura plus d'information à l'IP de septembre ou d'octobre.

BREST journaliste (ex-poste de Carole Collinet) : La direction aura plus d'information lors d'une prochaine IP. Le poste est pressenti pour un profil biquil.

RENNES éclairage plateau. Les élus font état d'inquiétudes sur la gestion des tâches qui incombait à ce salarié s'il n'était pas remplacé après son départ de l'entreprise. Ils alertent sur l'impact potentiel de la qualité de fabrication et de diffusion de nos productions, ainsi que du sens au travail des équipes concernées en régie.

La direction indique ne pas avoir avancé sur le sujet de remplacement du poste, alors qu'en avril ils s'étaient engagés à donner une réponse en fin d'été.

RENNES poste de vidéo (ex-poste de B. Sansano) : la direction admet que le poste est gelé jusqu'à la mise en exploitation de l'assistant de fabrication Overdrive. Les élus affirment que le service est déjà sous tension et demande son affichage.

RENNES : Le poste de chef d'équipement détaché pendant 2 ans à la direction technique ne sera pas non plus remplacé. Mais un OPS passe chef d'équipement (G. Poiron) afin de lui confier des missions d'encadrement en régie. Les élus demandent des précisions sur la répartition entre ces nouvelles fonctions et son cœur de métier (OPS, formateur). Pour la direction, cela reste à préciser.

ALTERNANTS : Arrivée de deux nouveaux alternants au numérique à compter de la semaine suivante : une chargée d'édition numérique (Eléa Le Leuch) et un journaliste rédacteur numérique (Louis Perret). Les élus débattent avec la direction sur l'intitulé « journaliste numérique », qui ne correspond à aucune fiche métier existante dans la nomenclature France Télévisions.

RENNES/BREST chef-monteur. La direction espère donner des précisions lors de la prochaine IP e septembre.

RENNES journaliste (C. Jauneau). La direction aura plus d'informations à l'IP de septembre.

POOL : OPV Rennes, 2eme poste d'OPS et un poste de cadre à la production. Ces postes concernant le périmètre du Pool en Bretagne seront à revoir au retour du chef de service. D'autre part, deux équipes sont incomplètes : A Marseille il manque un éclairagiste, à Lyon l'OPV est le seul salarié du Pool, il manque un OPS et un éclairagiste.

POINT 3 : ORGANISATION ET PLANIFICATION

Rédaction

Planning été rédaction Bretagne

[Aucun document fourni par la direction]

RP : Ils interrogent la direction sur la transmission des plannings pendant l'été et sur leur fiabilité, notamment pour les journalistes, en effet, les modifications fréquentes rendent difficile la connaissance des jours travaillés, des récupérations ou des périodes disponibles.

Attention particulière demandée pour les salariés à temps partiel, et les équipes qui ont besoin d'une visibilité sur leur organisation.

UOA : pendant l'été, les plannings de la rédaction ont été transmis chaque semaine, pour limiter le nombre de versions dues aux changements d'activité et des absences. Un lien dans l'envoi renvoie vers le prévisionnel à 4 semaines, mis à jour tous les jours pendant la nuit. Les activités peuvent évoluer en fonction des besoins éditoriaux.

Le lien est accessible aussi depuis son téléphone.

Organisation de l'activité estivale : conférence de rédaction, retours sur les sujets de équipes de la locale et des BIP

[Aucun document fourni par la direction]

RP : demande de systématiser, au début de la conférence de rédaction, la détermination des sujets et de faire la priorisation des équipes. Pour permettre aux équipes, notamment celles qui doivent effectuer des déplacements importants, de partir plus rapidement sur le terrain.

Certaines équipes ont perdu au moins 30 minutes dans l'attente de la fabrication du conducteur, réduisant ainsi leur marge de temps pour les déplacements et la réalisation des sujets.

Rédacteur en chef (RC) : Il reconnaît la pertinence de cette demande. Les équipes les plus éloignées doivent pouvoir être prioritaires afin de leur permettre de s'organiser et de partir dans les meilleurs délais.

Il veut associer davantage les équipes locales et excentrées aux discussions éditoriales, celles-ci pouvant apporter des propositions sur d'autres sujets du JT.

Les équipes sont invitées à participer en présentiel plutôt qu'à distance sur écran. Le but, améliorer leur participation lorsque cela est possible.

RP : Ils insistent sur la nécessité d'améliorer les retours faits aux équipes après la réalisation et la diffusion des sujets. Cette absence peut générer des incompréhensions, de la frustration, particulièrement pour les équipes excentrées. Un retour peut concerner aussi bien la qualité du sujet, les aspects techniques, éditoriaux, ou organisationnels.

RC : Il partage cette analyse et reconnaît que les retours doivent être plus systématiques. Il rappellera cette nécessité aux responsables concernés lors des réunions de rentrée. Il ajoute que lorsqu'un retour est plus critique ou négatif, un échange oral est privilégié. C'est un élément essentiel du travail collectif et doit fonctionner dans les deux sens.

RP : Ces échanges permettent de tenir compte de la fatigue et des difficultés rencontrées par les équipes.

Sans transition, les élus interviennent sur le nombre limité de sujets en langue bretonne diffusés dans les JT pendant la période estivale. Des sujets avaient été tournés et sont restés en attente de diffusion par la rédaction en fonction des choix éditoriaux du jour.

Les élus réclament qu'une attention particulière soit portée à la production et à la diffusion de sujets en breton.

RC : Il rappelle qu'aucun engagement quantitatif précis de diffusion de sujets en breton dans les JT n'avait été pris. Mais qu'une attention particulière a bien été portée à cette production.

En début d'été, certains sujets avaient été tournés avec l'objectif d'une diffusion numérique en breton. Une difficulté de montage ayant été identifiée, des moyens de montage ont ensuite été réaffectés afin de permettre leur finalisation.

Le choix éditorial retenu consiste à privilégier la rediffusion de sujets en breton dans Iroise en période normale. Un sujet en langue bretonne peut être proposé au JT lorsqu'il présente une réelle pertinence éditoriale et une actualité suffisante.

La communication entre les équipes réalisant les sujets et la rédaction doit être renforcée afin d'identifier suffisamment tôt les sujets susceptibles d'être diffusés et de maintenir une attention particulière aux propositions de sujets en langue bretonne.

RP : Les représentants du personnel demandent des précisions sur les évolutions prévues à la rentrée et souhaitent disposer d'une information claire et accessible pour l'ensemble des équipes. Ils insistent pour que les informations transmises depuis Brest soient correctement relayées auprès des équipes concernées par les plannings et l'organisation rennaise.

RC : Le rédacteur en chef annonce la diffusion prochaine d'un document de rentrée, destiné à synthétiser les différents travaux et ateliers réalisés. Il doit présenter de manière synthétique :

ce qui change ; ce qui ne change pas ; ce qui pourrait encore évoluer ; les principaux formats et durées ; qui fait quoi.

Toutes les évolutions ne pourront pas être mises en œuvre dès la première semaine de rentrée : certaines seront déployées progressivement. Parmi les évolutions figure la création d'une page culture le vendredi, d'une durée envisagée de six minutes.

RP : Les journalistes demandent de disposer d'un temps régulier d'échanges permettant de suivre les évolutions, d'identifier les difficultés et de faciliter la circulation de l'information.

RC : Il annonce la mise en place, jusqu'en décembre, d'une réunion organisée le dernier jeudi de chaque mois, avec une exception pour septembre. Qui sera le 17 septembre. Ce sera un temps de travail et d'échanges, ouvert aux salariés intéressés, y compris aux techniciens. Un ordre du jour sera communiqué en amont.

Point écriture des JT à la rentrée

[Aucun document fourni par la direction]

RP : Quelles nouvelles organisations sont envisagées pour les JT, il y a une vraie inquiétude, notamment concernant :

- La réalisation d'un sujet à partir d'un élément tourné pour le 12 h et de devoir proposer une version plus étoffée le soir
- Sur les nouvelles écritures "vidéos verticales".

RC : l'objectif n'est pas de demander systématiquement un nouveau sujet pour le midi lorsqu'un sujet est prévu pour le soir. Il peut en revanche être demandé d'identifier des éléments exploitables, notamment des interlocuteurs susceptibles de participer à un échange ou à un plateau.

La rédaction en chef reconnaît que cela représente une charge supplémentaire. Elle doit tenir compte des compétences et des habitudes de chaque journaliste.

Ces dispositifs répondent à plusieurs objectifs :

- Dégager une équipe pour un autre sujet
- La réalisation d'un « marbre »
- Offrir une respiration dans le planning
- Éviter de maintenir un sujet lorsque celui-ci n'est pas prêt.

Sa volonté est de systématiser la présence d'un invité le midi et éventuellement le lundi soir.

Il annonce la création d'une page culture le vendredi et des temps de préparation pour limiter la pression sur les équipes du lundi.

Il veut expérimenter progressivement ces nouvelles organisations. Évaluer leur faisabilité et l'impact sur la charge de travail. Premiers bilans lors des nouvelles réunions mensuelles.

Pour la mise en image, plusieurs travaux ont été réalisés pendant l'été concernant la réalisation et la présentation du JT : nouveaux cadrages, différentes amorces caméra, amélioration des transitions entre séquences.

Il ne s'agit pas d'une révolution, mais d'un « toilettage », pour expérimenter différentes améliorations de mise en image.

Les nouvelles propositions ont fait l'objet d'essais et d'échanges avec les présentateurs et les équipes en régie. Cela pourra être adapté en fonction des résultats obtenus.

Signalétique des véhicules de service

[Aucun document fourni par la direction]

A la suite du point de juillet, des salariés de Rennes ont fait part de leurs inquiétudes du siglage des véhicules de service. Les élus font remonter un sentiment d'exposition, voire d'agression, pour certaines équipes lors de leurs déplacements sur le terrain. Ils demandent que cette situation soit prise en compte.

Directeur régional (DR) : Un échange avec la rédaction est pertinent afin de disposer d'une vision complète, et de prévoir un échange avec les équipes rédactionnelles lors d'une prochaine réunion.

RP : Les élus demandent que les véhicules non logotisés soient affectés prioritairement aux équipes amenées à intervenir sur des sites où l'identification du véhicule pourrait constituer une difficulté.

CDC : Le chef de centre (CdC) indique que cette organisation est retenue suivant le nombre de véhicules disponibles, et le nombre d'équipes en activité simultanément. Il détaille la situation dans nos emprises :

- Rennes, 6 véhicules non logotisés et 3 véhicules logotisés
- Brest, 1 véhicule non logotisé et 2 véhicules logotisés
- Bip, 1 véhicule non logotisé et 1 véhicule logotisé.

Il est favorable à maintenir une possibilité de choix entre véhicule logotisé et non logotisé lorsque le parc le permet.

RP : Ils soulignent l'intérêt de disposer d'une identification amovible, permettant de conserver la possibilité d'être identifié comme une équipe de France Télévisions.

CDC : les véhicules disposent de supports/cartons pour une identification visible depuis l'extérieur en les disposant sur le tableau de bord. Les supports existants comportent toutefois l'ancien logo et doivent être actualisés.

RP : Certaines interventions peuvent être compliquées, lorsque les véhicules sont identifiés comme appartenant aux médias. Ils rappellent également que les techniciens ne disposent pas d'une carte de presse.

RP : Il est important de conserver une identité régionale et locale. Ex: « ici Iroise »

DR : les véhicules peuvent intervenir sur tout le territoire breton, pas uniquement sur Rennes ou Brest. L'objectif est de faire apparaître une identité régionale globale. Pas locale !

RP : les retours de terrain indiquent que l'identification actuelle peut être source de confusion avec la radio, lorsque le véhicule, ou le matériel, est insuffisamment identifié comme relevant de la télévision.

DR : C'est une difficulté, la visibilité de l'identité de "France Télévisions" constitue un enjeu. Il reconnaît un manque de communication au niveau national concernant le changement de la marque "ICI", alors que la radio "a fait le job"...

RP : demandent qu'un bilan soit réalisé après plusieurs mois d'utilisation du nouveau dispositif, afin d'évaluer les effets sur les conditions de travail des équipes.

DR : se déclare favorable.

Numérique :

Indexation et archivage des produits purs numériques

[Aucun document fourni par la direction]

Le coordinateur numérique explique qu'il n'existe pas de système d'archivage et d'indexation commun à l'ensemble du réseau France 3 pour les productions purement numériques. Les solutions actuelles s'appuient sur des dispositifs décidés localement avec des disques durs externes, des dossiers partagés ou des tableurs. Elles reposent beaucoup sur la mémoire des équipes.

L'antenne Bretagne, plus en avance que d'autres régions du fait d'un volume important de productions numériques, a organisé une réunion le 2 juillet dernier avec les chargés d'édition numérique, des documentalistes, des gestionnaires d'antenne, la rédaction & des personnels de l'Ina.

Pour les productions au format 16/9^e diffusables en direct (PAE), un contournement a été mis en place : création d'identifiants Sherlock permettant leur indexation par les documentalistes comme s'il s'agissait de produits linéaires. Une des limites : le système Imedia conserve les productions 1 800 jours maximum avant de les purger et après les avoir envoyées à l'Ina. Or pour les produits purs numériques, il n'existe pas à ce jour de passerelle automatique vers l'Ina pour ces contenus.

Pour les vidéos verticales ou 9/16^e (à destination des réseaux sociaux), aucune indexation n'existe aujourd'hui et aucune transmission vers l'Ina n'est en place. Cette situation est une difficulté jugée importante, en particulier pour les contenus originaux (comme par exemple les vidéos d'antenne en langue bretonne).

Le chef de centre nous apprend que l'outil Imedia version 6 devrait être livré d'ici la fin de l'année. Cette version devrait permettre une prise en charge des formats verticaux, actuellement non gérés.

La direction a formulé des propositions au niveau national : associer les documentalistes aux réunions d'antenne pour anticiper le travail d'indexation ; mieux intégrer les scripts au processus ; établir une typologie des produits numériques (PAE, doubles clics, entretiens littoraux, vidéos verticales d'actualité ou d'antenne, etc.) ; créer un « conducteur » numérique hebdomadaire (sur le modèle d'un conducteur de JT), alimenté au fil de l'eau puis validé une fois par semaine, permettant ensuite l'indexation par la documentation.

Le coordinateur numérique annonce l'indexation au fil de l'eau des PAE pur num, de « lundi c'est Rauzy » et un rattrapage en cours des entretiens « littoral ».

Les élus interrogent sur les surcharges de travail pour les documentalistes concernant l'augmentation de la production avec l'arrivée des produits pur num. Le coordinateur numérique affirme que la commande des indexations pour les produits pur num est très partielle. Nous n'allons pas dans le même détail que pour l'indexation d'un JT.

La direction de l'antenne de Bretagne indique avoir fait remonter tous ses constats à la direction du réseau : un arbitrage et un processus communs à l'ensemble du réseau France 3 sont nécessaires pour garantir l'harmonisation des pratiques entre régions avant d'aller plus loin en Bretagne.

Point de vigilance soulevé par les élus : la fiabilité de la sauvegarde des vidéos verticales, aujourd'hui stockées principalement sur un seul serveur — ils recommandent d'assurer une double sauvegarde, sur le modèle des bonnes pratiques déjà en vigueur pour les serveurs.

Exploitation :

Point de suivi sur le projet d'évolution de l'exploitation des régies MOSAR du Réseau France 3 avec l'introduction d'un l'assistant de fabrication

[Aucun document fourni par la direction]

Le chef de centre rappelle le déroulé : premier déploiement réalisé à Poitiers. Mise en production le 1er juillet 2026, suivie de 15 jours d'accompagnement renforcé. Un retour d'expérience est attendu avant d'ajuster le dispositif pour les sites suivants : Reims suivra puis Rennes.

Pour notre antenne, un report est envisagé après la période électorale 2027 (avril-juin présidentielle/législatives). L'hypothèse la plus réaliste : le démarrage des formations à Rennes à la rentrée de septembre 2027.

Une réunion vidéo est prévue le 22 septembre 2026. Une demande est en cours pour qu'une équipe (chef de centre adjointe, chef de fabrication, un ou une technicienne vidéo) puisse se rendre sur le site de Poitiers en observation.

D'après les élus, Open média aurait provoqué des dysfonctionnements visibles à l'antenne de Poitiers courant juillet.

Entretien DSNG

[Aucun document fourni par la direction]

François Gascoin communique aux élus l'état de l'outil. Au 24 août 2026, le DSNG avait 320 000 km au compteur. Après le contrôle technique du véhicule fin 2025, il a nécessité une grosse maintenance : kit pompe à eau, kit de distribution, courroies, etc. La direction présage qu'au vu de l'âge et de son état, l'outil ne passera pas le prochain contrôle technique prévu le 22 décembre 2026.

Des solutions alternatives sont en cours de construction afin de continuer d'avoir des garanties de prestation au plus proche de ce que proposait le DSNG.

Ce dernier sort d'une nouvelle maintenance en août. Pendant son immobilisation, l'option de secours a été la location d'un DSNG chez un prestataire et d'une liaison Starlink.

Les élus demandent qu'un choix de prestation européen en remplacement des services de Elon Musk soit envisagé.

Le chef de centre informe qu'un appel d'offre est en cours au niveau du groupe pour réduire la dépendance à Starlink. Dans l'attente, la direction bretonne privilégie la location plutôt que l'achat de ce type d'équipement.

Jusqu'au prochain contrôle technique, le DSNG reste exploitable.

Retour d'expérience des déplacements équipes informatiques, IMG et maintenance à la locale Iroise sur le 1^e semestre

[Aucun document fourni par la direction]

Depuis le début de l'année 2026 une présence plus accrue de l'encadrement à la locale est assurée, complétée par une information via un tableau dans un groupe Teams. Pour ces services (informatique & maintenance), la récurrence maximum est un cycle de passage tous les 3 mois.

Les RP déplorent qu'il n'existe pas de suivi des caméras et du matériel de tournage régulier par un salarié coordinateur sur place.

Les élus apprennent que le service IMG va réaménager les rangements pour les matériels de tournage de Brest.

Les élus ont demandé que le service se rapproche des personnels concernés par ces nouveaux agencements, principalement les JRI.

Mise à jour du planning des équipes techniques de la locale Iroise durant l'été

[Aucun document fourni par la direction]

RP : Les élus signalent des difficultés de lisibilité concernant les changements apportés aux plannings techniques des équipes locales pendant l'été. Ils soulignent le risque de quiproquos lorsque les modifications intervenues à Rennes ne sont pas immédiatement intégrées dans les informations transmises aux équipes locales.

UOA : La responsable explique que le planning de la locale est établi avec les informations techniques relatives notamment au montage et aux OPS. Pendant les congés de la personne en charge de cette planification à Brest, le service à Rennes prend le relai. Quand il y avait des modifications, ces changements étaient envoyés par mail sur le périmètre de toute l'antenne.

Afin d'améliorer la lisibilité, il est proposé par la responsable que tout changement dans la planification des monteuses ou des OPS (touchant expressément Brest) fasse l'objet d'un envoi « annule et remplace » à destination de la locale.

Cette méthode permettra d'identifier clairement les changements par rapport au planning initial.

RP : Les élus approuvent cette solution.

POINT 4 : EXPLOITATION / IMMOBILIER MOYENS GÉNÉRAUX / HYGIÈNE SÉCURITÉ

Point de suivi des mesures en cas de fortes chaleurs (BIP de Quimper, équipement, aménagement)

[Aucun document fourni par la direction]

CDC : Quimper site prioritaire, (baies et clim des locaux). Travaux 2027.

Selon le service IMG, des brumisateurs, des poches rafraîchissantes, des poches de froid des ventilateurs ont été mis à disposition des salariés.

Les RP rappellent la possibilité d'équiper les véhicules avec des glacières comme cela avait déjà été évoqué lors d'une précédente IPB.

Il est rappelé la mise en place locale d'ateliers avant la fin d'année. Ils détermineront des plans d'action à mettre en œuvre en fonction des différents niveaux de chaleur.

Contactez vos élus :

Vos propositions de problématiques et vos questions sont à adresser à vos RP :

vincent.courtonne@francetv.fr
florence.malesieux@francetv.fr
olivier.melinand@francetv.fr
david.merieux@francetv.fr
maylen.villaverde@francetv.fr

anne.arvor@francetv.fr
paul.drezet@francetv.fr
karine.cevaer@francetv.fr
jean-michel.marand@francetv.fr
laureline.renno@francetv.fr

Et l'adresse générique : rp.bretagne@francetv.fr

Numéros utiles

Médecine du travail : rdv à l'initiative du salarié est possible et reste dans un cadre confidentiel.
Rennes, Lorient & Saint Brieuc : 02 99 29 75 85 (D^r Debry)
Brest & Quimper : 02 98 02 81 81 (D^r Pegorie)

Assistants sociales :

Contact tél 0805 035 433 ou mail support.beneficiaire@socialdirect.fr
Adresse mail : <https://francetv.socialdirect.fr/> (code : FTV23)

Psychologue du travail : Philippe POUPARD du cabinet Qualisocial

(24h/24 Ligne d'écoute permanente : 0805 384 772

7j/7) Ligne d'appui conseil managers, RH et représentants du personnel : 0 805 388 006

En cas de discrimination : www.allodiscrim.fr // 0800 503 204 (code FTV : 1277)